

Samedi 26 avril à 20h30

projection-débat au cinéma de Rabastens

« un Médecin pour la paix »

documentaire de la réalisatrice israélienne **Tal Barda**



Adapté de son livre "**Je ne haïrai point**", ce film retrace le parcours du Docteur Izzeldin Abuelaish, premier médecin palestinien à travailler dans un hôpital israélien. Sa maison est bombardée en 2009, tuant trois de ses filles et une nièce. Malgré cette tragédie, il trouve la force de parler d'espoir et de réconciliation. Il milite sans relâche pour la paix entre Israël et la Palestine, ce qui lui vaudra d'être nommé cinq fois pour le Prix Nobel de la Paix. Il a utilisé sa souffrance pour se faire le porte-parole d'un appel à la paix et à la réconciliation.

Débat animé par l'Association France Palestine Solidarité 81

Table de documentation et de produits palestiniens

organisé par l'association France Palestine Solidarité du Tarn (AFPS 81)
afps.81@laposte.net

NI EXPULSION NI DÉPORTATION LES PALESTINIENS VEULENT RESTER CHEZ EUX

FIN DE L'OCCUPATION

DU TERRITOIRE PALESTINIEN PAR ISRAËL !

**AGISSONS POUR QUE LA FRANCE APPLIQUE LES
DECISIONS DE LA COUR INTERNATIONALE ET DE
L'ONU !**

Depuis 1947, le territoire palestinien - Cisjordanie, Jérusalem-Est et la Bande de Gaza - n'a cessé d'être confisqué par le gouvernement israélien. Jusqu'à la situation actuelle qui a vu l'armée israélienne perpétrer un génocide contre la population de Gaza et continuer à utiliser la faim et la soif comme arme de guerre. Parallèlement elle mène une agression sans précédent en Cisjordanie où elle a détruit 4 camps de réfugiés et déplacé de force 40 000 personnes.

Le but du gouvernement israélien est limpide : vider Gaza de ses habitants et annexer la Cisjordanie. Pour cela il a le soutien indéfectible de Trump

L'année 2024 marque une avancée considérable du droit international pour les Palestiniens :

Cours internationale de justice – 19 juillet 2024

la cour rend un avis consultatif : l'occupation par Israël des territoires palestiniens depuis 1967 est illégale, elle doit cesser dans les plus brefs délais.

Assemblée générale de l'ONU – 18 septembre 2024

l'AG de l'ONU vote une résolution exceptionnelle, approuvée par 124 états, dont la France. Elle exige la fin de l'occupation israélienne du territoire palestinien et le démantèlement des colonies avant le 18 septembre 2025.

La France doit prendre des mesures pour empêcher tout ce qui permet à l'occupation et à la colonisation de perdurer.

Enfin, le **21 novembre 2024**, à la suite d'une enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, **la Cour Pénale Internationale a émis un mandat d'arrêt contre B Netanyahu**. 124 états membre de la CPI sont désormais tenus de l'arrêter s'il entre sur leur territoire

SIGNEZ faites signer la pétition :

www.change.org/FinOccupationPalestine

